



Orient &
Méditerranée
UMR 8167

Journée Jeunes Chercheurs



Violences plurielles *dans les sociétés anciennes*

Mardi 22 septembre 2026

Salle Eo4-Eo5
Délégation régionale CNRS
Ile-de-France Villejuif
Sous-sol du bâtiment B
7 rue Guy Môquet
94800 Villejuif

 Villejuif Paul Vaillant-Couturier  Villejuif Gustave Roussy Bus : 131, 162, 172, 180

Renseignements et programme



Comité d'organisation

Charles CLEMENT
Chaymâ EL OUAZZANI
Inès KEUTER
Cassandra LIONNAIS

Doctorant.e.s de l'UMR8167- Orient &
Méditerranée

L'accès au site étant restreint, nous vous invitons vivement à vous inscrire au préalable via le lien suivant. L'inscription est indispensable pour pouvoir accéder au site:



Programme

9h-9h30 Accueil

9h30-9h50 Mot d'inauguration et introduction de la journée

9h50-10h20 Mathieu HAGENMÜLLER – *Cruelle autocratie ou havre de pacifisme. L'égyptologie et la question de la violence*

10h20-10h50 Antoine PAYEN – « *Ta bouche est enragée* » : penser l'agressivité animale et la maîtriser en corpus magique mésopotamien

Pause

11h-11h30 Maxine HUGUET – *De la torture au martyr : réécritures et mémoire des violences subies par les moines de la communauté stéphanite en Éthiopie, XV^e-XVIII^e siècle.*

11h30-12h00 Imane EL KHETTABI – *Légitimation du recours à la violence dans le Kitāb al-'Adwānī*

Déjeuner

13h30-14h00 Florent DEVAUCHELLE – « *Je plaçai mon pied sur son cou* » : les expressions de la violence comme triomphe royal en Mésopotamie à la fin du III^e millénaire (ca. 2300-ca. 2000 av. n. è.)

14h-14h30 Aline DAUVILLIER – *Architecture détruite, ruines : illustration et dénonciation de la violence dans l'imagerie italote*

14h30-15h Santiago REGHIN--*Xerxès, destructeur de Babylone ? Réexamen du matériel babylonien de Persépolis et de Suse*

Pause

15h15-15h45 Wenqiu CAO – *Prévenir, poursuivre et punir. Les violences des cités grecques face à la fuite servile*

15h45-16h15 Julien FOUQUET – *Discipliner la violence en mer : les dispositifs normatifs pour encadrer la prédation maritime dans la Castille médiévale (XIII^e-XV^e siècle)*

16h15-16h45 – Conclusion générale

Panel n° 1 : Discours, représentations textuelles des violences

9h50- 10h20 : Mathieu HAGENMÜLLER (Sorbonne Université/UMR8167, Mondes pharaoniques) – *Cruelle autocratie ou havre de pacifisme. L'égyptologie et la question de la violence*

Les études égyptologiques ont mis plusieurs décennies avant de se saisir de la question de la violence. Ces dernières années ont émergé un certain nombre de travaux dédiés à la question. Notre interrogation portera sur la description, dans des ouvrages généraux ainsi que dans des œuvres d'art grand public, des pratiques de violence dans la société égyptienne ancienne. Deux grandes tendances dominent dans la perception de l'Égypte. D'une part, la vision, héritée du récit biblique, d'une société dominée par des logiques autoritaires, au service du cruel Pharaon et caractérisée par des pratiques de torture, d'exécutions raffinées et d'exhibition du pouvoir. De l'autre, dans la lignée des auteurs gréco-romains, la perception d'une Égypte pacifiée, attentive à la personnalité de la peine, voire « humaniste ». Il s'agira d'étudier comment ces deux visions coexistent et infusent l'appréhension par les chercheurs et le grand public du degré de violence de l'Égypte ancienne.

Nous proposons une communication en trois étapes. Il s'agit d'abord de replacer le débat égyptologique au sein des élaborations théoriques plus larges à propos de la violence des sociétés très anciennes. On mettra en regard les débats entre préhistoriens, héritiers de l'alternative Hobbes-Rousseau, et les positionnements des égyptologues. Un deuxième temps sera consacré aux discours sur les châtiments corporels, en premier lieu dans la littérature égyptologique, puis en élargissant à des œuvres littéraires et cinématographiques. Enfin, on s'intéressera aux discours sur la violence interpersonnelle, notamment le trait récurrent d'un caractère égyptien typiquement querelleur.

10h20-10h50 : Antoine PAYEN (EPHE/UMR8167, Mondes sémitiques) – « *Ta bouche est enragée* » : *penser l'agressivité animale et la maîtriser en corpus magique mésopotamien*

Issue de mes recherches doctorales, cette communication étudie le rapport conflictuel entre hommes et animaux dans la littérature magique mésopotamienne du II^e millénaire à partir des venimeux les plus attestés : serpents et scorpions. La documentation magique vise avant tout à résoudre une situation problématique, souvent présentée comme conflictuelle.

Dans le cas des animaux venimeux, les incantations décrivent des formes d'agression ordinaires, potentiellement fatales, liées à l'irruption de ces animaux dans les espaces anthropiques. Cette contribution se propose d'interroger la manière dont la littérature magique construit rhétoriquement l'agression, la régule, et légitime la violence exercée contre les animaux dangereux. Premièrement, nous montrerons que le simple surgissement des serpents et des scorpions dans les espaces anthropisés suffit à être perçu comme une forme de violence, faisant de ces animaux les figures d'une menace quotidienne et récurrente dans le vécu mésopotamien. Nous développerons ensuite la rhétorique mise en œuvre par les incantations pour caractériser cette agression et la contenir : nomination de l'animal, description de son comportement et de sa dangerosité, insertion dans une narration, et élaboration d'un discours visant à transformer une menace incontrôlable en menace maîtrisable. Enfin, les serpents dits la šiptim (« ne pouvant être conjurés ») permettront d'interroger les limites de l'efficacité incantatoire et l'articulation entre parole rituelle et gestes techniques. A cette fin, l'analogie ethnographique pourra mettre en perspective les gestes évoqués (ex. usage de torches, d'eau ou pratique de "chasse" préventives). L'étude des procédés de moindre-violence évoqués dans les textes – éloignement, expulsion, capture – conduira à interroger la réalité des formes graduées de violence.

Cette étude montrera ainsi comment la littérature magique construit un discours opératif sur l'agression

animale, légitime une contre-violence et pense, à travers les pratiques magico-techniques, l'exercice d'une contre-violence interspécifique.

Pause

11h-11h30 : Maxine HUGUET (Université Paris 1- Panthéon Sorbonne/UMR8167, Mondes sémitiques) - De la torture au martyr : réécritures et mémoire des violences subies par les moines de la communauté stéphanite en Éthiopie, XV^e-XVIII^e siècle.

Au cours du XVe siècle, le roi éthiopien Zär'a Ya'eqob impose une politique violente à ses opposants, musulmans comme chrétiens. Parmi eux, les moines stéphanites, disciples d'Ḥṣṭifanos, font l'objet de persécutions visant à réprimer ce que le roi considère comme une insurrection religieuse. Les sources, tant du côté royal que du côté des moines, témoignent de ces violences. Ces derniers entreprennent très tôt de fixer la mémoire de ces événements dans des textes hagiographiques. Cette production littéraire continue jusqu'au XVIII^e siècle, et semble avoir structuré la construction identitaire de la communauté à travers la figure du martyr.

Une somme intitulée Actes des Pères et Frères de Däbrä Gärzen garde ainsi le témoignage des violences vécues par les saints, qui sont ainsi érigés en martyrs. La construction de cette figure passe par la description des tortures infligées en des termes renvoyant notamment aux souffrances du Christ, mais aussi à d'autres modèles, comme celui du récit des martyrs de Najran, persécutés par le pouvoir ḥimyarite au VI^e siècle, ou des moines éthiopiens eustathéens persécutés au XIV^e siècle. Cette proposition consiste à étudier les différentes réécritures et phénomènes d'intertextualité qui président à la rédaction de ces textes, produisant un discours quasi stéréotypé de description des tortures, visant à affermir le modèle du martyr. J'explorerai aussi la matérialité des documents et leur place dans la vie quotidienne de la communauté, la lecture cyclique de certains textes rendus propres à intégrer la liturgie quotidienne inscrivant dans un temps perpétuel le souvenir des violences et en particulier des saints les ayant subies. Un texte du XVII^e siècle, une notice de synaxaire, reprend ainsi des éléments des hagiographies plus anciennes pour inscrire la continuité de cette mémoire.

11h30-12h : Imane EL KHETTABI (Université Paris 1- Panthéon Sorbonne/ UMR8167, Islam médiéval) - Légitimation du recours à la violence dans le *Kitāb al-'Adwānī*

Le *Kitāb al-aḥbār fī al-qīṣaṣ wa al-i'tibār* (*Livre des nouvelles à des fins de récit et d'instruction*), ou *Kitāb al-'Adwānī* d'après le nom d'affiliation tribale de son auteur (Muḥammad b. 'Umar al-Qusanṭīnī al-'Adwānī a vécu entre le XVII^e et le XVIII^e siècle (XI^e siècle du calendrier hégirien), est un ouvrage hybride, à mi-chemin entre littérature populaire et histoire. Cette source de l'époque moderne donne accès à la mémoire régionale du sud de l'Ifriqiya en mettant en récit des événements historiques médiévaux allant des conquêtes musulmanes du Maghreb à l'installation de la dynastie mouradite dans la régence de Tunis. Une part importante de l'ouvrage est consacrée aux interactions entre tribus ainsi qu'aux rapports que celles-ci entretiennent avec les pouvoirs hafside et ottoman.

La représentation textuelle de ces deux types de relations se caractérise par la violence et les rivalités politiques. Je vous propose de présenter une analyse d'un extrait de cet ouvrage dans lequel deux tribus s'affrontent : les Banī Mazrū' et les Ṭrūd. Les premiers ont été nommés par le souverain de Tunis pour être les gardiens de la ville de Gafsa et pour y prélever l'impôt, quitte à faire preuve de violence afin de servir le pouvoir central. Les seconds sont un groupe revendiquant la non-soumission. Leur recours à la violence relève d'une forme de dissidence mais ils commettent également des exactions envers les populations de la région.

Je me demanderai donc comment le *Kitāb al-ʿAdwānī* représente des formes concurrentes de légitimation de la violence et comment cette mise en récit contribue à la construction d'une mémoire politique du sud de l'Ifrīqiya.

Cette [communication] analysera les procédés par lesquels le texte nous permet d'interroger la légitimation de la violence à travers la description de combats armés, les dialogues marqués par des échanges d'insultes et les interventions du narrateur dans le récit.

Pause

Panel n° 2 : La violence au service du pouvoir.

Iconographie et matérialités de la domination

13h30-14h Florent DEVAUCHELLE (Université Paris 1- Panthéon Sorbonne/ANHIMA) – « Je plaçai mon pied sur son cou » : les expressions de la violence comme triomphe royal en Mésopotamie à la fin du III^e millénaire (ca. 2300-ca. 2000 av. n. è.)

Vers 2300 av. n. è., Sargon d'Akkad mis fin à la période des dynasties archaïques en vainquant le roi d'Uruk et en unifiant pour la première fois la Basse-Mésopotamie, jetant les bases de l'empire akkadien. Cette victoire décisive sur son rival constitua rapidement le cœur du discours royal : l'ennemi vaincu était représenté et décrit comme emprisonné, entravé et frappé. Sur l'ennemi violenté, le roi d'Akkad triomphait. L'usage de la violence par le roi et son armée caractérisa ainsi la rhétorique royale akkadienne chez Sargon et ses successeurs, tant dans les inscriptions que les représentations iconographiques.

La violence héroïsée servait à magnifier le roi, elle inspirait la crainte et constituait alors une part intégrante de l'idéologie royale et du système coercitif impérial. Les monuments et inscriptions représentaient, décrivaient et exaltaient les massacres et emprisonnements, renforçant de ce fait la puissance idéalisée du roi et de son armée. La stèle de victoire de Narām-Sîn, largement présentée comme un chef-d'œuvre de l'art akkadien, est considérée comme le paroxysme de cette violence glorifiant le roi. Mais les expressions akkadiennes de la violence ne se limitaient pas à ce célèbre monument et s'inscrivaient dans un répertoire plus large.

De plus, les souverains akkadiens doivent être replacés dans un temps long des représentations de la violence en Mésopotamie : ils sont à la fois les héritiers de traditions déjà en place et des innovateurs dans les expressions de cette violence. L'objectif de cette communication est alors de confronter les monuments et inscriptions royales, trop souvent étudiés séparément, et au-delà des sources les plus connues, pour décrire les expressions codifiées de la violence à l'époque akkadienne. Ces codes mis en place par les Akkadiens furent par la suite repris par leurs successeurs sur plusieurs siècles, comme composante fondamentale d'une idéologie royale héroïque et guerrière. Il conviendra alors de s'intéresser à l'héritage des rois d'Akkad dans ces représentations de la violence chez les souverains de la fin du III^e millénaire.

Nous souhaitons ainsi démontrer que l'époque akkadienne fut un moment décisif de recomposition et de codification des représentations de la violence, au service du roi triomphant, donnant naissance à des traditions durables chez les rois mésopotamiens.

14h-14h30 : Aline DAUVILIER (Université Paris 1- Panthéon Sorbonne/UMR7041 ArScan) – Architecture détruite, ruines : illustration et dénonciation de la violence dans l'imagerie italiote

La céramique italiote, production qui prend son essor en Italie méridionale à partir de la seconde moitié du ^v^e siècle av. n. è., riche de tout son héritage grec et notamment attique, voit se développer des scènes complexes, issues de mythes et de tragédies où la violence est omniprésente. Plutôt que de se focaliser sur un épisode violent – il n'en manque pas, allant de l'infanticide au sacrifice humain en passant par le viol ou le châtement divin – nous choisissons aujourd'hui une approche plus globale. [La violence] peut être symbolisée dans certains éléments du décor, évoquant la brutalité, la destruction, la folie.

Les éléments construits, architecture ou statuaire, deviennent dans les images un ancrage pour les victimes de violence, aussi bien qu'un symbole de destruction de la cité et de la violence qui n'a pas pu être empêchée.

Ainsi, l'imagerie italiote, et plus particulièrement apulienne, explore cet imaginaire violent, dans lequel des jeunes femmes comme Cassandre s'accrochent désespérément à la statue d'Athéna, déesse qui ne lui viendra pas en aide ; où des victimes se juchent sur des autels pour implorer les dieux, mais aussi où des colonnes sont jetées à terre pour montrer la chute de Troie. L'action se déroule en deux temps dans l'emploi de l'architecture en image pour symboliser la violence. La supplication à l'autel ou à la statue, puis la destruction inévitable. Le premier aspect étant déjà bien connu dans la littérature scientifique à ce sujet, nous insisterons plus sur le second, marqué par des éléments d'architecture mis à mal, allant du chapiteau renversé à la porte fracturée.

Nous espérons démontrer dans cette communication l'importance des éléments matériels secondaires dans l'iconographie pour ajouter une clef de compréhension dans la lecture de l'image.

14h30-15h : Santiago REGHIN (Universidade de São Paulo/ Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/ANHIMA) – Xerxès, destructeur de Babylone ? Réexamen du matériel babylonien de Persépolis et de Suse

Le début du règne de Xerxès (486–465 av. J.-C.) est marqué par des révoltes menaçant l'intégrité de l'Empire achéménide. La Babylonie constitue alors l'un des principaux foyers des mouvements sécessionnistes, conduits principalement par les élites urbaines. Leur principale source de pouvoir et de richesse se concentre dans les grands temples. En 484 av. J.-C., Xerxès organise une répression qui met fin aux insurrections et transforme profondément l'organisation de ces institutions. Cette rupture se manifeste par l'interruption de la documentation cunéiforme, phénomène connu sous le nom de « fin des archives ». Cette communication interroge les formes et les degrés de violence exercés par le pouvoir impérial contre Babylone, en particulier contre son principal sanctuaire, l'Esagil. La recherche actuelle demeure profondément divisée sur cette question. D'une part, la nouvelle histoire achéménide remet en cause l'image d'un Xerxès destructeur de temples, en soutenant que la répression aurait principalement pris la forme de réformes administratives.

D'autre part, plusieurs assyriologues interprètent la rupture documentaire comme l'indice d'une répression plus violente, impliquant une destruction partielle des temples. Jusqu'à présent, les données archéologiques n'ont occupé qu'une place secondaire. La présente communication mobilise les perspectives de l'archéologie de la violence et de l'archéologie des empires afin d'examiner un corpus rarement pris en considération : les objets babyloniens découverts dans les palais de Persépolis et de Suse. Parmi ce corpus figurent des inscriptions royales cunéiformes et des objets de prestige provenant des palais de Babylone et, plus significativement, de l'Esagil, dont une inscription de fondation attestant la

renovation du temple. Ainsi, l'hypothèse défendue est qu'une partie de ce matériel pourrait témoigner d'un pillage organisé, dont le contexte de la répression menée par Xerxès offre un cadre d'interprétation privilégié.

Pause

Panel n°3 : Réguler et encadrer le recours à la violence

15h15-15h45 : Wenqiu CAO (Sorbonne Université/UMR8167, Antiquité classique et tardive)
– Prévenir, poursuivre et punir. Les violences des cités grecques face à la fuite servile

Afin de contribuer à une réflexion sur les violences plurielles dans les sociétés antiques, cette communication propose d'examiner plusieurs dispositifs mis en œuvre par les cités grecques pour endiguer la fuite servile aux époques classique et hellénistique (Ve - Ier siècle av. n. è.).

L'institution esclavagiste repose sur une violence structurelle qui suscite diverses formes de résistance, allant du suicide de l'esclave au meurtre de son maître, jusqu'à la révolte servile. La fuite paraît toutefois en constituer la manifestation la plus fréquente, attestée dans l'ensemble des sociétés esclavagistes. Bien que relevant d'une forme de résistance non violente des esclaves, elle appelle des réponses fondées sur la violence, destinées à rétablir l'autorité des maîtres et à préserver l'ordre civique.

À partir de plusieurs dispositifs fréquemment attestés dans les sources littéraires et épigraphiques, cette étude analysera la manière dont les cités grecques recourent à la violence institutionnalisée face à la fuite servile. En l'absence de témoignages directs laissés par les esclaves, ces dispositifs révèlent, en creux, les limites de leur efficacité dans la répression des résistances.

15h45-16h15 : Julien FOUQUET (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/UMR8167, Islam médiéval)– Discipliner la violence en mer :les dispositifs normatifs pour encadrer la prédation maritime dans la Castille médiévale (XIII^{ème}-XV^{ème} siècle)

À partir de la fin du XIII^{ème} siècle, la monarchie castillane construit des dispositifs normatifs visant à encadrer les usages de la violence exercée en mer. La production de ces normes participe à la définition de règles fixant les conditions de la légitimité des prises en mer, mais aussi à l'identification des pratiques prédatrices excessives pouvant être catégorisées comme déviantes. Cela révèle l'aspiration du pouvoir royal castillan à mieux contrôler les comportements des prédateurs maritimes à son service, afin d'orienter leur violence vers ses propres intérêts.

Ainsi, notre proposition de communication s'inscrit dans le troisième axe proposé par le comité d'organisation de cette JJC, consacré aux discours et aux dispositifs permettant de justifier, réguler ou dénoncer les violences. Elle vise à étudier la manière dont la monarchie castillane cherche à rendre contrôlable une violence maritime à la fois utile, mais aussi difficile à maîtriser. En effet, les prédateurs maritimes servent les intérêts du pouvoir royal, notamment lors des temps de conflit, mais ils peuvent aussi être sources de tensions en temps de paix ou de trêve.

Une attention particulière sera donc portée aux sources normatives (corpus législatifs, ordonnances, ordres de mission, lettres de nomination, traités de paix, etc.) produites par le pouvoir souverain. Cette volonté d'encadrer les pratiques prédatrices reste marquée par les ambivalences du fonctionnement de la justice médiévale et par le monopole encore incomplet des pouvoirs souverains sur la caractérisation de la violence légitime. Dès lors, l'interprétation des pratiques violentes en mer et de leur légitimité aux yeux des autorités varie selon la gravité ou l'excès caractérisant l'acte, le statut de l'auteur, sa condition sociale, mais

aussi les circonstances du moment. Finalement, l'observation de ce processus permet d'interroger l'interprétation et la mobilisation des normes destinées à justifier les pratiques prédatrices, mettant en lumière la distance ayant pu exister entre ces dernières et les dispositifs établis pour les encadrer.

Conclusion générale